



La présidente

Montpellier, le 21 octobre 2025

Monsieur le maire,

Suite à une interview que j'ai donnée au journal La Dépêche, un article paru dans l'édition du dimanche 19 octobre mentionne le cas de la commune de Cugnaux sur des dépenses de représentation excessives.

Cette mention est une erreur. Elle n'est pas le fait du journal. Elle est le fait de la chambre régionale des comptes.

Le rapport paru en 2023 sur la commune de Cugnaux n'avait pas relevé de constats de ce type.

Un erratum a été demandé par la chambre au journal.

Je tiens à vous adresser personnellement mes excuses pour cet incident.

Je vous prie de croire, Monsieur le maire, en l'expression de ma considération distinguée.

Valérie RENET

Hôtel de Ville
Monsieur le Maire
Monsieur SANCHEZ
5 place de l'Eglise
31270 CUGNAUX